

La Préfecture de police

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La Préfecture de police / Olivier Renaudie ; directeur de thèse : Jacques Chevallier

A pour autre édition sur le même support : La Préfecture de police Olivier Renaudie,... 2008 Paris LGDJ Lextenso 1 vol. (X-584 p.) Bibliothèque de droit public 978-2-275-03352-5

Est reproduit comme : La Préfecture de police Olivier Renaudie 2008 Lille Atelier national de reproduction des thèses 2 microfiches Lille-thèses
La Préfecture de police Olivier Renaudie 2007 1 vol. (XIV-642 p.)

Auteur(s) : Renaudie, Olivier (1974-....) juriste

Autre(s) auteur(s) : Chevallier, Jacques (1943-....) juriste
Université Panthéon-Assas Paris 1970-2021

Production : 2007

Description matérielle : 1 vol. (642 f.) ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The police "prefecture" eng

Classification décimale Dewey : 353.36

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 596-632

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Droit public Paris 2 2007

Résumé ou extrait : Créée par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), la Préfecture de police est l'institution chargée du maintien de l'ordre public à Paris et dans ses environs: elle constitue l'un des éléments majeurs qui distinguent le statut de Paris de celui des autres communes. L'objet de cette étude est de s'interroger sur les conditions dans lesquelles une institution aussi dérogatoire au droit commun a pu être maintenue dans le paysage administratif français au point que son existence ne suscite plus aucun questionnement. La réponse à cette interrogation se fait en trois temps. Dans un premier temps, il est montré que la préfecture de police est une institution qui, bien qu'héritée de l'Ancien Régime, s'est adaptée à l'État moderne et s'est progressivement enracinée dans l'organisation administrative française. Dans un deuxième temps, il est montré que son maintien s'est opéré au prix de la fiction selon laquelle le préfet de police est à la fois un organe de l'État et un organe de la commune de Paris, fiction qui apparaît

contestable sur plusieurs points. Dans un troisième temps, il est montré que le rang de capitale de Paris ne peut à lui seul expliquer l'existence et le maintien de l'institution: si la préfecture de police a persisté, c'est aussi, et surtout, en raison de la coïncidence avec un certain modèle d'État.

Sujet - Collectivité : Paris Préfecture de police. Paris Département. Préfecture de police. -- Histoire -- Histoire

Sujet - Nom commun : Police administrative -- France -- Île-de-France (France)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques